



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

COLLEGIUM SCIENCES
ET TECHNOLOGIES

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Courcelles
campus Métiers du vivant



LICENCE PROFESSIONNELLE *mention* AGRONOMIE *parcours* Agronomie, Aménagement Urbain (AAU)

en Apprentissage et en Formation Initiale

UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (SciFA) – Metz

en partenariat avec l'EPLEFPA-CFA – Courcelles- Chaussy

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des professionnels autonomes et polyvalents, opérationnels dans la conduite de projets et la gestion des territoires urbains et périurbains, avec une approche intégrée des enjeux du développement durable.

Dans un contexte marqué par des transformations sociétales et environnementales majeures (changement climatique, urbanisation croissante, aspirations des citoyens, gestion des ressources naturelles), les écosystèmes urbains et périurbains jouent un rôle central dans le fonctionnement et la résilience des métropoles. Ces territoires, soumis à des pressions multiples, nécessitent des approches novatrices en matière d'aménagement afin de répondre aux défis de l'adaptation climatique, de la transition écologique et de l'amélioration de la qualité de vie des habitants. L'intégration de la nature et des espaces verts dans l'aménagement urbain est aujourd'hui une priorité. Avec cette prise de conscience, nous assistons à un intérêt croissant des divers acteurs de la société pour les projets d'agriculture urbaine en tant que vecteur de transition écologique (végétalisation des villes, circuits courts, maintien de la biodiversité) et de lien social (îlots de fraîcheur, projets participatifs, éducation à l'environnement).

Cette formation vise à développer les compétences nécessaires pour concevoir, piloter et évaluer des projets intégrant l'agriculture urbaine dans la création et la gestion des espaces urbains et périurbains, en lien avec les dynamiques socio-environnementales. Le titulaire de ce diplôme est capable de planifier et de mettre en œuvre des aménagements durables, conciliant enjeux écologiques, urbanistiques et sociaux dans des territoires urbanisés et artificialisés.

RYTHME DE LA FORMATION

- 13 semaines en centre de formation
 - 16 semaines en milieu professionnel (dont 5 de congés payés).
- Le rythme de l'alternance est en moyenne de 3 semaines.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation après validation des UE évaluées par des contrôles continus et/ou par des examens terminaux. Les UE dans lesquelles la moyenne de 10/20 a été obtenue sont capitalisables (attestation délivrée par l'établissement).

LIEUX DE LA FORMATION

UFR SciFA de l'Université de Lorraine à Metz et CFA de l'EPLEFPA de Courcelles-Chaussy

CONDITIONS D'ADMISSION

Offre de formation bac+3 (RNCP niveau 6) d'un an en temps plein ou alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Egalement ouverte aux démarches VAE et Formation Continue.

- ➔ Avoir moins de 30 ans
- ➔ Être titulaire au minimum d'un bac +2 général, technologique ou professionnel (DUT/BTS Agronomie, Génie de l'Environnement ou BTS Aménagement paysager ou L2 Sciences du vivant/Biologie, ...)
- ➔ Avoir développé un projet professionnel en lien avec la formation

MÉTIERS VISÉS

Les emplois visés sont ceux de l'aménagement des milieux urbains et périurbains en lien avec les problématiques rencontrées par le monde agricole : gestion raisonnée du sol et des ressources, accompagnement des transitions agro-écologiques, réponse aux défis portés par la société (productions alimentaires, services écosystémiques, pédagogiques, amélioration du cadre de vie) et de niveau intermédiaire en termes de qualification (niveau technicien ou catégorie B dans la fonction publique).

Plus spécifiquement, les principaux métiers visés sont :

- Technicien spécialisé dans les secteurs privés et publics
- Collaborateur du concepteur paysagiste, du gestionnaire d'espaces urbains pour l'intégration de projets d'AUP dans des "zones vertes"
- Chef d'entreprise en AUP (développer des circuits courts dans le cadre de la transition écologique et énergétique).
- Chef de projet, responsable d'association développant des activités en lien avec l'AUP à but nourricier, thérapeutique, éducatif ou social

Ces emplois peuvent s'exercer auprès de structures privées (bureaux d'étude, associations, des organisations professionnelles) ou publiques (collectivités territoriales, administrations d'État) liées à l'aménagement du territoire, du paysage et au développement local ou liées à la production de services agricoles en zones urbaines.

MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

Licence Pro Agronomie / Aménagement Urbain	
Enseignements "Tronc commun"	
BCC 1 : Compétences socles	
UE 1. Bases en agronomie et écologie	
EC Bases d'agronomie EC Bases d'écologie	
UE 2. Ressources sols, paysages et biodiversité	
UE 3. Ressources en eau et hydrologie	
UE 4. Transverse 1	
EC Langues et internationalisation EC Gestion et analyses des données	
Enseignements spécifiques	
BCC 2 : Compétences avancées	
UE 5. Paysage et vie du sol : Botanique et écologie urbaine, adaptation végétale au milieu contraint	
UE 6. Paysage et politique publique: Urbanisme, réglementation et gestion des marchés publics	
UE 7. Analyse environnementale et stratégie de valorisation	
EC Diagnostic et plan de gestion EC Projet d'étude	
UE 8. Transverse 2	
EC Management, encadrement et communication EC Paysage et innovation	
BCC 3 : Activités intégratrices	
UE 9. PRJ Projet tutoré	
UE 10. STG Stage en milieu professionnel	

INSCRIPTION : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr> à partir de début mars.

Contacts

Pascal POUPIN (UFR SciFA)

☎ 03 72 74 89 76

✉ pascal.poupin@univ-lorraine.fr

Service alternance (UFR SciFA)

☎ 03 72 74 89 08

✉ scifa-apprentissage-contact@univ-lorraine.fr

Jérémie EBOLI (CFA)

☎ 03 87 64 00 17

✉ jeremie.eboli@educagri.fr

- En savoir plus : www.scifa.univ-lorraine.fr ou www.eplea.metz.educagri.fr